

vendredi 8 mai 2020

SNES-INFO-65-Covid19

Protocole de déconfinement national pour toutes les entreprises

Chère adhérente, Cher adhérent,

Bien que vos spectacles se trouvent toujours privés de représentation au public.

Certains d'entre vous vont peut être profiter du déconfinement du 11 mai prochain pour accueillir des salariés dans leurs bureaux.

Je vous communique à cet effet le **Protocole de déconfinement national pour toutes les entreprises qui prévoit les mesures de sécurité sanitaires à respecter dans vos bureaux pour vos salariés.**

<https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/protocole-national-de-deconfinement.pdf>

Par ailleurs, je vous informe que nous commencerons la semaine prochaine des discussions avec les syndicats de salariés dans le cadre de la CPPNI de la convention collective du spectacle vivant privé.

Ces négociations auront pour objet de mettre en place un protocole de sécurité sanitaire pour les salariés de vos spectacles durant les répétitions, les déplacements et les représentations des spectacles.

Nous vous tiendrons bien sûr informés de l'avancement de ces négociations.

Nous restons à votre disposition.

Veuillez croire, Chère adhérente, Cher adhérent, à l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

Philippe CHAPELON
Délégué général



▶▶▶ Retrouvez sur notre site en page d'accueil, le **DOSSIER "CORONAVIRUS - RESSOURCES SNES"** toutes les informations que nous publions et d'autres informations liées à l'épidémie due au coronavirus / COVID19 (**textes officiels, liens vers les sites des Préfectures et des Agences Régionales de Santé...**)

SITE SNES Dossier
CORONAVIRUS - RESSOURCES



le spectacle est vivant

SNES • Syndicat National des Entrepreneurs de Spectacles

48, rue Sainte-Anne – 75002 Paris / Tél. : 01 42 97 98 99

syndicat@spectacle-snes.org / www.spectacle-snes.org

création • production • diffusion

Cet email a été envoyé à syndicat@spectacle-snes.org, [cliquez ici pour vous désabonner.](#)

SNES 48 rue Sainte-Anne 75002 Paris FR